

Un hymne à la gloire de la fédération

Pour fêter ses 100 ans, la Fédération musicale de la Somme (FMS) avait lancé en 2006 un concours ouvert aux compositeurs français, et même étrangers puisque deux d'entre eux (l'un Néerlandais, l'autre Italien) faisaient partie de la sélection.

Éric Brisse, vice-président de la FMS et coordinateur de ce concours, est plutôt ravi de l'engouement suscité.

« C'est une première pour notre département, nous tenions à doter toutes les harmonies d'un hymne d'un niveau de difficulté correspondant à la 1^{re} et 2^e division, c'est pourquoi nous avons choisi l'harmonie Saint-Pierre pour faire découvrir au jury ces compositions inédites. L'ensemble de l'œuvre doit avoir une durée de 4 à 6 minutes et être de style entraînant, festif et joyeux afin de mettre en évidence le dynamisme de notre fédération. »

Six mois de travail

Il fallait vraiment avoir l'oreille musicale pour départager les cinq compositeurs encore en lice.

Mais le jury composé pour l'occasion de spécialistes comme François-Xavier Bailleul, directeur du conservatoire militaire de Versailles, ou encore Serge Beaudoin, directeur de l'école de musique et orchestre à vents de Doullens, pour ne citer qu'eux, ont à l'unanimité adoptée l'œuvre de Nicolas Avinée, intitulée *Somme de toutes les gloires*.

Au moment de l'interprétation de son œuvre, le jeune compositeur, professeur agrégé de musique à Rou-



La Fédération musicale a organisé un concours de composition pour orchestre d'harmonie, afin de sélectionner l'hymne fédéral de la Somme. L'œuvre de Nicolas Avinée a été choisie. Il l'a dirigée de main de maître.

baix, âgé seulement de 30 ans et originaire de Seclin (Nord), était très ému : « J'ai suivi l'école de musique, le conservatoire de Roubaix et de Lille. Mon instrument de prédilection est le cor d'harmonie. La composition m'a toujours attiré.

Pour cette œuvre, il m'aura fallu six mois de travail mais, au bout, c'est un émerveillement d'entendre jouer sa musique. De plus, celle-ci sera éditée

et imposée lors du prochain concours d'harmonie. »

Une récompense n'arrivant jamais seule, Hervé Winckels, directeur musical de l'harmonie Saint-Pierre, a laissé Nicolas Avinée le soin de diriger les musiciens pour la présentation de ce qui sera désormais l'hymne officiel de la Fédération musicale de la Somme.

De notre correspondant
ALAIN SAGUEZ